

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 17 janvier 2023 relatif à la composition du comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise

NOR : JUSF2302419A

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la Jeunesse de l'Oise,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de dialogue social du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès de la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise.

ARRETE :

Article 1er

Sont élues représentants du personnel au sein du comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise les personnes suivantes :

Pour l'Union nationale des syndicats autonomes – Syndicat de la protection judiciaire de la jeunesse (UNSA- SPJJ) :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Titulaires : | Madame Yasmina BOUHARB
Monsieur Nadir NEBRI |
| <input type="checkbox"/> Suppléants : | Madame Gladys BELAIR
Monsieur Tahar AIB |

Pour le Syndicat national des personnels de l'éducation et du social – Protection judiciaire de la jeunesse – Fédération syndicale unitaire (SNPES- PJJ/ FSU) :

- Titulaires : Monsieur Rachid KIDOUICHE
- Suppléants : Madame Houdam FADEL JURASIK

Pour Force Ouvrière Justice – Protection judiciaire de la jeunesse (FO Justice PJJ) :

- Titulaires :
Monsieur Jamal TANTAN
Monsieur Mohamed YEBDRI
Monsieur Patrice BEHAGUE
- Suppléants :
Monsieur Houari ZIGHEM
Monsieur Kacem CHAFAI
Madame Athian TIESSE

Article 2

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Oise est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 17 janvier 2023

 **La directrice territoriale de la PJJ de l'Oise**
Virginie KALIFA


Christophe PEAUCELLE
DIRECTEUR TERRITORIAL ADJOINT